

Edito

Nous ne le dirons pas assez :
La laïcité, soyons vigilants !

Pourquoi ne devons nous pas
accepter la remise en cause de
la loi du 19 décembre 1905 ?

Selon la loi: << la république
assure la liberté de conscience
des citoyens>>.

La laïcité, c'est la tolérance,
le respect de l'autre, le respect
de ces opinions, de ces
convictions. Elle assure l'égalité
entre tous en offrant entre
autres l'accès aux mêmes
droits, l'accès pour tous à la
connaissance.

Ainsi le but de l'enseignement
républicain n'est pas d'assurer
la simple accumulation de
connaissances mais de
développer chez le citoyen son
sens critique, ses capacités
d'analyse et de synthèse.

L'école républicaine, forme des
citoyens libérés du poids des
dogmes et utiles pour le bien de
la société.

C'est pour toutes ces raisons
qu'au SNCL nous sommes
attachés et restons vigilants à la
laïcité du système éducatif.

Alexandre. AHLIN

dates

Avancement
d'échelon

-certifiés 22 février
-autres corps 14 mars
Hors classe

La circulaire devrait
paraître début mars

LA agrégé : 25 mars

Mutation intra :
après le 13 mars

Contactez-nous par mail
ou par **NOTRE SITE RENOVE** .
Vous y trouverez une mine
d'informations tant pour les
mutations (barres inter ou intra/
dates) , que pour la carrière,
formation, notation ou les
retraites.....



Notation administrative

La campagne de notation administrative va commencer ;
la circulaire est parue le 30 janvier
et la campagne de notation se termine le 14 mars.
Vous devez disposer d'un délai de 48h avant de signer
et vous pouvez contester si besoin.

Pour que cette contestation soit recevable il faut signer. Seule
la demande de révision de l'élément chiffré sera examinée en CAPA et la lettre
contestant l'appréciation littérale doit être annexée à la notice de notation.

Vous pourrez trouver sur notre site les grilles des notes administratives et
pédagogiques . Celles-ci déterminent le rythme d'avancement (grand choix, choix
ou ancienneté). C'est ainsi que 18 à 28 ans sont nécessaires pour atteindre le
11^{ème} échelon. Pour la Hors Classe, il y a en plus la notation au mérite.

Congé pour formation professionnelle 2008-2009

La circulaire est parue le 28 janvier et définit précisément les
conditions d'attribution ancienneté minimale (*suivant que l'on est en
établissement violence ou non*) et motif de la demande (*Préparation
d'un concours, formation qualifiante ou formations à caractère personnel*).

Date limite des demandes : 15 mars 2008



Remplacement des absences de courte durée

Dans la circulaire du 8 février, le recteur signale que les
inconvenients du logiciel national sont levés et précise que les chefs
d'établissement, ont maintenant la possibilité de saisir des HSE
pour les professeurs assurant :

- le remplacement de professeurs absents pour convenances personnelles ;
- le remplacement des absences liées aux stages de formation continue (*que la
suppléance soit assurée par l'enseignant lui-même ou par l'un de ses collègues*).

Il y a de la part du rectorat un examen hebdomadaire (le lundi) des HSE
saisies par l'établissement.

Le rectorat de Créteil recrute des retraités

Voici un extrait de la lettre qu'un de nos collègues a reçu :

*Vous avez été admis à faire valoir vos droits à la retraite après avoir exercé des
fonctions de professeur dans l'académie de Créteil. Je vous informe que vous avez la
possibilité, si vous le souhaitez, de reprendre une activité enseignante au sein des collèges et
lycées de l'académie. Cette activité, qui peut être exercée pour quelques heures hebdomadaires
sur des suppléances de courte ou de moyenne durée, est rémunérée sous forme d'heures de
vacations. Elle est désormais compatible avec la condition de retraité de la fonction publique.*

Cette lettre est signée du recteur Jean-Michel Blanquer et s'adresse
principalement aux professeurs d'anglais
Sur le site de l'académie, on découvre que le taux horaire est de 34,30 euros brut
pour une heure effective d'enseignement

Est-ce pour améliorer le montant des retraites ou parce que l'on ne
remplace qu'un enseignant sur 2 (10 000 enseignants non remplacés en 2008)

